

Les Rencontres de la CST - lundi 24 novembre 2014 Espace Pierre Cardin - 1, avenue Gabriel - Paris 8^e

CARTE BLANCHE AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA CST

- L'application de la convention collective : remontées d'expériences
- Les associations professionnelles dans le paysage cinématographique et audiovisuel
- L'avenir des studios de Bry-sur-Marne

Depuis quelques mois, la CST est heureuse de compter parmi ses nouveaux membres quatre associations professionnelles : l'ADC (Association des chefs Décorateurs de Cinéma), l'AFAR (Association Française des Assistants Réalisateurs de fiction), l'AFR (Association Française des Régisseurs) et l'AFSI (Association Française du Son à l'Image).

Elles rejoignent l'ADP (Association des Directeurs de Production) et l'ADPP (Association des Directeurs de Postproduction) qui étaient déjà adhérentes de la CST depuis deux ans.

Ces adhésions confirment la volonté de la CST et des associations professionnelles représentatives du cinéma et de l'audiovisuel de travailler ensemble pour défendre, de la production à la diffusion, la qualité des images et des sons, ainsi que la créativité et l'innovation technologique et artistique.

Ce respect des bonnes pratiques s'accompagne nécessairement de la reconnaissance et de la valorisation des métiers exercés par tous ces techniciens ainsi que la défense des outils de productions qui leur permettent d'exercer leur métier.

La CST a décidé de consacrer ses prochaines Rencontres à ces associations en leur proposant une «Carte Blanche»

Cette journée s'articulera autour de 3 débats :

• L'application de la convention collective : remontées d'expériences

Avec des exemples concrets nous allons analyser les effets de l'application de la nouvelle convention collective sur la fabrication des films. Le débat s'organisera en trois temps : préparation, tournage et postproduction. Tour à tour des intervenants de l'ADC, de l'ADP, de l'ADPP, de l'AFAR, de l'AFR et de l'AFSI ayant pratiqué un ou plusieurs films sous la nouvelle convention viendront témoigner de leurs expériences. Des intervenants d'autres associations représentant divers métiers du cinéma seront aussi invités à débattre.

• Les associations professionnelles dans le paysage cinématographique et audiovisuel

Les créations d'associations professionnelles de techniciennes et de techniciens de la production cinématographique et audiovisuelle se sont multipliées depuis ces dernières années, rejoignant le petit groupe des associations «historiques».

Nous tenterons d'analyser ce phénomène et de comprendre les besoins qui ont conduit à ces créations.

Nous nous interrogerons sur les moyens d'action de ces associations tant au niveau technique qu'au niveau politique ou social et sur leur image et leur poids vis-à-vis des instances dirigeantes, des syndicats et des autorités de tutelle.

Des membres actifs d'associations viendront nous les présenter et nous faire part de leurs expériences.

• L'avenir des studios de Bry-sur-Marne

Après avoir fait un point historique, économique mais aussi politique de cette affaire nous verrons quelles pourraient être les multiples conséquences de la fermeture de cet outil de production que sont les studios de Bry-sur-Marne.

À l'heure où les délocalisations des tournages pour des raisons purement financières sont de plus en plus préoccupantes, il serait paradoxal que des productions françaises ou étrangères qui souhaiteraient travailler dans des studios situés en France, avec les incidences positives sur l'emploi, l'activité économique du secteur et les recettes de l'État, ne puissent le faire par manque de structures adéquates.

Aussi nous évoquerons les propositions possibles pour pérenniser l'implantation de studios en France et les moyens que cela implique.

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DES RENCONTRES AVEC LES INTERVENANTS EST CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA CST